

Commission des finances

Distr. limitée 16 mai 2012 Français Original : anglais

Dix-huitième session

Kingston (Jamaïque) 16-27 juillet 2012

Mesures destinées à réaliser des économies et des gains d'efficacité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

- 1. Comme suite à des requêtes formulées par la Commission des finances, le Secrétariat continue de s'attacher, dans la mesure du possible, à limiter l'augmentation de ses dépenses administratives au strict nécessaire, grâce à l'application de mesures destinées à réaliser des économies et des gains d'efficacité. Durant l'exercice financier en cours, ces mesures ont pris les formes suivantes : le remplacement et la mise à niveau du standard téléphonique, qui devraient permettre de réaliser des économies annuelles de 12 % dans les dépenses renouvelables et de 20 % dans les coûts des communications internationales; des mesures d'amélioration des rendements énergétiques, qui devraient avoir pour effet de réduire de 10 % la consommation électrique; une réduction d'environ 30 % des dépenses au titre des heures supplémentaires, grâce à une amélioration de la gestion; la consolidation du matériel informatique, notamment les imprimantes, de manière à réduire les dépenses d'entretien et les coûts des consommables; une application plus stricte des politiques concernant les voyages.
- 2. D'autre part, le Secrétariat a pu recouvrer un montant total de 2 622 061,24 dollars jamaïcains (30 138 dollars É.-U.) représentant des remboursements en souffrance de la taxe générale à la consommation, les redevances non versées pour les publications destinées à la vente et les contributions en retard dues par un autre organisme au titre de la formation linguistique.
- 3. Il convient de noter qu'en dépit des efforts que déploie le Secrétariat pour limiter l'augmentation des dépenses au strict nécessaire grâce à des mesures d'économie, l'inflation atteint un taux de 8 % et la plupart des lignes budgétaires devraient être utilisées dans leur intégralité.



II. Mesures destinées à réaliser des économies et des gains d'efficacité

- 4. La mise à niveau de l'autocommutateur privé et du standard téléphonique devrait permettre de réaliser des économies de 3 840 dollars (12 %) en ce qui concerne les dépenses renouvelables et de 4 500 dollars (20 %) pour les coûts des communications internationales.
- 5. En raison du coût élevé de l'électricité en Jamaïque en moyenne 0,36 dollar des États-Unis le kilowattheure contre 0,10 dollar aux États-Unis –, le Secrétariat applique des mesures visant à économiser l'énergie, telles que la réduction du nombre des ampoules utilisées et des éclairages, l'objectif étant de réaliser des économies d'énergie d'environ 10 % par an (5 000 dollars). D'autres formules, telles que la mise en place d'un éclairage économe en énergie, sont actuellement à l'examen, même s'il ressort des études préliminaires que le coût de la reconversion à l'efficacité énergétique pourrait s'avérer prohibitif.
- 6. Compte tenu des dépassements de crédits enregistrés à la rubrique des heures supplémentaires, on a procédé, en août 2011, à un réaménagement des méthodes de travail visant à réduire le volume de ces heures et à appliquer effectivement la formule du congé de compensation pour les heures supplémentaires programmées. Il devrait en résulter des économies budgétaires de 30 %.
- 7. Une application plus stricte des politiques relatives aux voyages et une révision des arrangements conclus avec les agences de voyage ont permis de réaliser des gains d'efficacité dans l'exécution du budget de l'Autorité consacré aux voyages, et ce malgré les fortes augmentations qu'ont subies les tarifs aériens officiels au cours des deux dernières années. En 2012, en lieu et place du recours à une agence de voyage accréditée, le Secrétariat utilisera, en interne, le système de réservation Sabre, qui permettra d'économiser les frais importants qu'occasionnent les services des agences de voyage et d'obtenir des tarifs moins élevés. Le Secrétariat adhérera également au programme « ExtrAA » de la classe affaires d'American Airlines, qui permettra de créditer l'Autorité des « miles Voyageurs fréquents » et de les utiliser pour financer les déplacements officiels.
- 8. Au cours des 12 prochains mois, le Secrétariat consolidera et normalisera le matériel informatique, notamment les imprimantes, afin de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les dépenses consacrées aux consommables. Il étudiera aussi les économies qui pourraient résulter d'un recours accru à l'informatique en nuage et aux formules de stockage hors site.

III. Recouvrement de montants dus

- 9. Durant l'année écoulée, le Secrétariat a pu recouvrer un montant total de 2 622 061,24 dollars jamaïcains (30 138 dollars É.-U.) représentant des remboursements en souffrance de la taxe générale à la consommation, les redevances non versées pour les publications destinées à la vente et les contributions en retard dues par un autre organisme au titre de la formation linguistique.
- 10. Ce montant se répartit comme suit : 1 863 960,24 dollars jamaïcains (21 425 dollars É.-U.) au titre de la taxe à la consommation perçue sur les factures d'électricité et de téléphone; 382 021 dollars jamaïcains (4 391 dollars É.-U.) au

2 12-34274

titre des redevances non versées pour les publications destinées à la vente; et 376 080 dollars jamaïcains (4 322 dollars É.-U.) remboursés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement au titre du partage des coûts liés à la formation linguistique du personnel. Les montants recouvrés ont été comptabilisés comme recettes accessoires, conformément au Règlement financier. Aucun montant important ne reste à recouvrer à ce stade.

IV. Recommandation

11. La Commission des finances est invitée à prendre note des mesures prises par le Secrétariat pour promouvoir l'efficacité et la responsabilité et pour limiter au strict nécessaire l'augmentation de ses dépenses administratives.